

L'emploi, principale voie de sortie de la pauvreté : comment les donateurs peuvent y contribuer*

Principaux messages destinés aux donateurs

- L'emploi productif et le travail décent doivent être un objectif fondamental de la coopération pour le développement et occuper une place plus grande dans le dialogue sur les mesures à prendre avec les pays en développement. Ils constituent le principal moyen de s'affranchir de la pauvreté, notamment dans les situations précaires, et ils revêtent une importance déterminante pour la réalisation des OMD.
- Des mesures spécifiques doivent être prises en vue d'améliorer l'emploi, la productivité et les conditions de travail dans l'économie informelle, de faciliter l'intégration dans l'économie formelle, d'encourager l'entrepreneuriat et de favoriser l'augmentation de l'emploi productif et décent dans l'économie formelle.
- Il est nécessaire d'accroître l'activité rémunérée des femmes et des jeunes, notamment en s'attaquant aux contraintes et aux obstacles auxquels ils se heurtent, et en renforçant les mesures destinées à améliorer l'accès à une formation professionnelle adaptée à la demande.
- Les efforts déployés par les pays partenaires en vue d'améliorer la disponibilité de statistiques fiables ventilées par sexe doivent être soutenus car celles-ci sont essentielles pour comprendre le fonctionnement et la dynamique des marchés du travail formel et informel, ainsi que pour faire davantage reposer l'élaboration des politiques sur des observations factuelles.

Introduction

Le travail productif et décent¹ constitue pour la plupart des pauvres le principal moyen de sortir du dénuement. En faisant de l'amélioration des résultats sur le plan de l'emploi l'une des cibles à atteindre au titre de l'OMD relatif à la réduction de l'extrême pauvreté, la communauté internationale a souligné toute l'importance que revêt la promotion de l'emploi, qui constitue aussi un objectif fondamental pour plusieurs organisations internationales, dont l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La situation de l'emploi est donc déterminante pour la réussite des stratégies de lutte contre la pauvreté et des efforts visant à stimuler le développement, mais pour que l'individu, l'économie et la collectivité en tirent pleinement avantage, il doit s'agir de travail rémunéré productif et décent. Le rythme et

* Cette Note d'orientation est publiée en anglais avec ses notes de recherche sous le titre *Promoting Pro-Poor Growth : Employment* (2009), OECD, Paris.

les modalités de la croissance économique comptent aussi. Il faut que celle-ci soit rapide et que la productivité du travail aille en progressant pour qu'il y ait création d'un grand nombre d'emplois nouveaux et décents dans les pays en développement, et en même temps que la croissance repose sur une large assise pour que les pauvres y contribuent et en profitent au maximum.

Le manque de possibilités de travail productif et décent constitue un frein important au recul de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; c'est aussi un facteur grandissant d'instabilité sociale et politique. Accroître les ressources et les capacités productives des femmes et des hommes pauvres permet de leur donner davantage de moyens, et de chances, de trouver un emploi productif ou d'en créer. L'augmentation du revenu, surtout chez les femmes, fait progresser l'investissement dans la santé et l'éducation, ce qui a pour effet d'améliorer le bien-être et les capacités productives de la main-d'œuvre. Il en résulte aussi une hausse du pouvoir d'achat des pauvres qui stimule la demande de biens et de services, notamment dans le domaine de la protection sociale, ce qui accroît encore les possibilités d'emploi salarié et indépendant et contribue à l'instauration d'une croissance mieux partagée et plus durable.

La majorité des pauvres du monde travaillent, mais dans des conditions et pour des gains médiocres. Ils exercent leur activité dans des cadres très divers, principalement situés dans l'économie informelle, par exemple dans des usines et des petits ateliers non réglementés, dans la rue ou d'autres espaces ouverts tels que les champs, les prés et la forêt, ou encore chez eux. Collectivement, ils produisent une part appréciable du revenu national des pays en développement [41 %, contre 18 % dans les pays de l'OCDE (ONU, 2005)] et représentent un important potentiel inexploité d'augmentation de la croissance. Pourtant, les travailleurs et les entrepreneurs de l'économie informelle demeurent pour l'essentiel invisibles aux yeux des responsables de l'élaboration des politiques. De ce fait, ils sont privés de protection sociale de base, sont cantonnés dans des activités à faible productivité offrant peu de perspectives de mobilité économique, tombent plus facilement dans la misère et font rarement l'objet de mesures qui prennent expressément en compte leurs besoins spécifiques et les possibilités qu'ils ont. Par conséquent, le revenu gagné dans l'économie informelle, où les femmes sont surreprésentées, est plus bas que dans l'économie formelle.

Dans le cadre de son Réseau sur la réduction de la pauvreté (POVNET), le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a élaboré des orientations en vue d'aider les donateurs à contribuer à la lutte contre la pauvreté en favorisant la progression de l'emploi et en faisant en sorte que les marchés du travail fonctionnent mieux pour les pauvres. Ces orientations s'inspirent de travaux antérieurs consacrés au développement du secteur privé (OCDE, 2006). Tenant compte du fait que l'obtention d'un emploi – indépendant ou salarié – représente pour les pauvres le meilleur moyen de s'affranchir du dénuement (Narayan *et al.*, 2000), elles préconisent de faire de l'emploi un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté, et soulignent qu'il est important d'agir avec plus d'efficacité en direction du marché du travail tant formel qu'informel. Elles ont été définies à partir des données d'observation disponibles sur les pays en développement et des enseignements apportés par les bonnes pratiques, qui ont été affinés d'après l'étude d'une série de thèmes : (i) l'économie informelle, (ii) la formation professionnelle, (iii) les migrations internationales, (iv) la protection sociale, (v) les jeunes et l'emploi, (vi) les femmes et l'emploi, et (vii) les situations précaires. D'autres travaux ont étayé l'élaboration de ces orientations, dont la mise au point d'un cadre conceptuel sur l'emploi

et la lutte contre la pauvreté et sur la relation entre croissance économique, emploi et réduction de la pauvreté.

Dynamique et déterminants de l'emploi et des marchés du travail

L'existence d'un cadre macroéconomique solide est essentielle pour soutenir la croissance et la création d'emplois.

Les politiques macroéconomiques peuvent favoriser le développement des activités productives au niveau national et susciter ainsi la création de nouvelles possibilités d'emploi, mais pour être efficaces, elles doivent souvent être étayées par des réformes structurelles et institutionnelles. Beaucoup de pays en développement sont parvenus à la stabilité macroéconomique dans un passé récent, ce qui leur permet de connaître une croissance modérée, voire rapide, mais il leur reste de grandes difficultés à résoudre pour faciliter l'établissement d'un schéma de croissance plus solide et plus propice à l'emploi. Des politiques macroéconomiques coordonnées sont indispensables à la mise en place de la politique budgétaire structurelle anticyclique que recommandent le FMI et l'OCDE. Elles peuvent contribuer à éliminer les fluctuations économiques et à accroître la confiance des investisseurs, mais aussi favoriser la croissance et la création d'emplois en période de récession économique. Dans bon nombre de pays en développement, les politiques monétaires ne comportent que des objectifs en matière d'inflation. Une attention plus grande pourrait être accordée à la croissance et à l'emploi sans compromettre la stabilité macroéconomique. De plus, dans des pays où l'économie est de plus en plus ouverte, la politique de change constitue un puissant moyen d'influer sur la compétitivité de l'économie nationale, avec toutes les conséquences qui peuvent en découler pour l'emploi.

L'impact de la croissance sur l'emploi et la pauvreté est très variable. Des pays en développement ayant des taux analogues de croissance économique ont enregistré des degrés très différents de réduction de la pauvreté économique (Ravallion, 2004). Si ses effets sont généralement positifs, ils sont souvent en deçà des attentes, souvent à cause du niveau initial des inégalités de revenu et de patrimoine. Si elle ne s'accompagne pas de nombreuses créations d'emplois, une croissance économique fondée, par exemple, sur l'exploitation des ressources minérales entraînera une aggravation des inégalités de patrimoine et, inévitablement, une progression de la pauvreté. C'est pourquoi le POVNET préconise la recherche d'une croissance favorable aux pauvres et souligne que le rythme de celle-ci a autant d'importance que ses modalités. Faire reculer la pauvreté par l'instauration d'une croissance plus rapide et mieux partagée est l'objectif qu'il vise en œuvrant pour une augmentation de l'activité des pauvres.

L'évolution de la structure sectorielle de la croissance n'est pas sans importance pour la lutte contre la pauvreté. À mesure que l'économie se développe, on assiste à un recul des activités à faible productivité au profit d'activités à forte productivité, qui va de pair avec le passage progressif de la main-d'œuvre du secteur primaire vers les secteurs secondaire et tertiaire. L'agriculture est un secteur de premier plan car c'est là que la plupart des pauvres des pays en développement trouvent actuellement leurs sources de revenu et leurs moyens de subsistance. Dans les pays à dominante agricole (principalement ceux d'Afrique sub-saharienne), elle apporte en moyenne 29 % du produit intérieur brut (PIB) et emploie 65 % de la population active (Banque mondiale, 2008). Mais c'est aussi un secteur complexe : lorsque la croissance y est fortement déterminée par la productivité, la fréquence de la pauvreté diminue

sensiblement, alors qu'une croissance à forte intensité d'emplois dans l'agriculture à faible productivité exerce l'effet contraire. Ce sont en fait l'augmentation de la productivité dans les activités situées aux échelons supérieurs de la chaîne de valeur et la croissance à forte intensité d'emplois dans le secteur secondaire (industrie manufacturière, construction et services d'intérêt public) qui entraînent une baisse appréciable de la fréquence de la pauvreté quand elles s'accompagnent d'une hausse de la productivité agricole. Par exemple, l'essor des secteurs utilisant beaucoup de main-d'œuvre, comme l'industrie manufacturière et le tourisme, a été profitable aux pauvres. Dans le secteur tertiaire, l'emploi à forte productivité peut progresser lorsque les niveaux d'instruction sont relativement élevés, comme en Inde ou en Amérique latine.

Il est indispensable de créer des conditions propices à l'investissement pour soutenir le développement du secteur privé et encourager davantage l'investissement productif. Les pouvoirs publics peuvent améliorer la situation dans ce domaine en réduisant les risques et les coûts liés à l'investissement (par exemple, en investissant dans les infrastructures et en faisant baisser les coûts excessifs qu'entraîne l'observation de la réglementation), en s'attachant à accroître l'efficacité et à stimuler l'innovation par l'élimination des imperfections qui affectent les marchés fonciers, les marchés des produits de base et les marchés financiers, ainsi qu'en renforçant les capacités des instances de l'administration chargées de la réglementation relative au marché du travail et du suivi de son comportement (comme les services responsables de l'hygiène et de la sécurité au travail).

L'attention des donneurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Soutenir la définition et la mise en œuvre de mesures macroéconomiques propres à engendrer une croissance pro-pauvres soutenue, ainsi que de politiques et d'interventions qui permettent d'améliorer la compétitivité du secteur privé et de créer des emplois décents.
- Faire en sorte que les résultats sur le plan de l'emploi soient davantage pris en compte lors de la conception des politiques sectorielles, notamment par la réalisation préalable d'études sur les secteurs offrant un fort potentiel du point de vue de l'emploi et de la valeur ajoutée (qualité, quantité, catégories particulières de travailleurs, âge, sexe, régions confrontées à des problèmes d'emploi).
- Appuyer les efforts visant à accroître la productivité agricole et à développer les entreprises rurales, qui permettront de toucher beaucoup de pauvres.

Associer les parties prenantes à l'élaboration des politiques à partir d'observations factuelles

Le rôle des pouvoirs publics, des travailleurs et des employeurs

Il incombe aux pouvoirs publics de faciliter la mise en place d'instances responsables du marché du travail et la création, pour l'activité des entreprises, de conditions qui favorisent le travail productif et décent.

Pour améliorer l'accès des pauvres au marché du travail et à l'emploi décent, il faut des efforts concertés dans ce sens de la part des pouvoirs publics, de la société civile, des syndicats et du secteur privé. Les entreprises peuvent compléter ces efforts en adoptant

les normes définissant la responsabilité sociale qui leur incombe. Pour exercer un impact positif maximal sur la pauvreté, toutes les actions visant à développer le marché du travail, à instaurer une croissance tirée par le secteur privé et à promouvoir l'emploi, doivent prendre en compte les contraintes qui se posent et les possibilités qui s'offrent dans l'économie informelle, et pas seulement celles qui existent dans l'économie formelle.

Pour être efficace, le processus d'élaboration des politiques doit avoir un caractère prospectif et prévoir les modalités de leur application et la mise en place des dispositifs requis pour en assurer le suivi et les évaluer. Dans bien des cas, les pouvoirs publics ont relativement peu de difficulté à définir les politiques ou les lois, mais ils ne disposent pas des outils et des moyens humains et institutionnels nécessaires pour les mettre en œuvre et les faire exécuter.

Des mesures d'incitation doivent être prises pour assurer la définition d'une approche multipartite, en vue d'appuyer l'adoption de pratiques d'emploi socialement responsables, d'instaurer sur le marché du travail une réglementation permettant d'étendre aux salariés de l'économie informelle les droits fondamentaux des travailleurs et les avantages élémentaires dont ils doivent bénéficier, ainsi que de rendre les pouvoirs publics plus responsables.

Les représentants du secteur privé de l'économie formelle et informelle, les partenaires sociaux et les collectivités locales, ainsi que les femmes et les jeunes, doivent être associés au processus d'élaboration des politiques et à la mise en œuvre de ces dernières. Les organisations représentant les intérêts des travailleurs et des employeurs doivent acquérir des moyens plus grands de prendre part à ce dialogue politique, de créer des entreprises et d'améliorer ainsi les résultats sur le plan de l'emploi. S'ils participent au débat sur les politiques du marché du travail, les pauvres sont particulièrement susceptibles d'en tirer avantage car ils bénéficieront d'une meilleure représentation et de la possibilité d'influer sur la prise de décision.

On a constaté en Afrique du Sud qu'associer les professionnels et les partenaires sociaux à la conception des politiques relatives à la formation professionnelle, permettait de mieux répondre aux besoins du marché du travail. Pour que ces politiques aient une grande portée, elles doivent viser aussi bien l'économie informelle que l'économie formelle de l'économie, tant les femmes que les hommes, et les jeunes comme les adultes. L'organisation des travailleurs autour de la protection sociale peut être un moyen de valoriser leur rôle. L'un des principaux buts recherchés est de mieux intégrer la création d'emplois et la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et autres cadres d'action concernant le développement. Dans l'économie formelle, les entreprises sont censées montrer l'exemple et s'attacher d'elles-mêmes à promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion et le travail décent en se conformant à la législation, mais aussi en allant plus loin au titre de la responsabilité sociale qui leur incombe.

Le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles des pouvoirs publics, des travailleurs et des entreprises, contribuera de manière déterminante au bon fonctionnement du marché du travail. Les syndicats doivent non seulement devenir des partenaires compétents, mais aussi avoir la possibilité de participer à un dialogue de fond bien structuré et fonctionnant de manière satisfaisante.

L'importance que revêt l'amélioration des statistiques

Il est indispensable de pouvoir disposer de statistiques fiables ventilées par sexe pour pouvoir comprendre le fonctionnement et la dynamique des marchés du travail formel et informel, et faire davantage reposer l'élaboration des politiques sur des observations factuelles.

Des informations détaillées et à jour sur la structure et la dynamique du marché du travail sont requises pour étayer l'élaboration des politiques, mais aussi leur suivi et leur évaluation. Dans les pays en développement, le marché du travail est souvent mal cerné ou bien les notions classiques (comme celle de « chômage ») lui sont difficilement applicables. Il est nécessaire de disposer de statistiques, d'analyses et d'évaluations solides pour pouvoir étudier le marché du travail avec fruit, réunir des éléments concrets sur la situation spécifique du pays considéré et les interpréter de façon à déterminer les obstacles susceptibles d'entraver la recherche de solutions suffisamment bien adaptées pour toucher les pauvres et prendre en compte les difficultés particulières auxquelles se heurtent les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. Pour assurer la transparence du processus d'élaboration des politiques, les informations provenant de ces sources devraient être rendues publiques.

L'attention des donneurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Soutenir l'adoption d'approches participatives pour le renforcement des capacités nécessaires à la conception de la politique de l'emploi. Assurer la participation du secteur public, du secteur privé, des syndicats, des organisations de la société civile, ainsi que des populations confrontées à des obstacles spécifiques (comme les jeunes, les femmes, les groupes ethniques), notamment celles qui se trouvent dans l'économie informelle.
- Encourager la mise en place d'instances multipartites nationales et contribuer à les rendre plus accessibles, en vue de la tenue d'un dialogue social sur l'emploi, la protection sociale et les politiques macroéconomiques pro-pauvres et susceptibles de favoriser l'emploi, c'est-à-dire promouvoir l'adoption d'une approche tripartite.
- Œuvrer en faveur d'efforts systématiques et durables de définition, de collecte et de traitement de données nationales ventilées par sexe se rapportant aux marchés du travail formel et informel, afin de faire davantage reposer l'élaboration des politiques sur des observations factuelles recueillies à l'échelon local.

L'emploi dans l'économie formelle et informelle

Les responsables de l'élaboration des politiques doivent prendre conscience de l'importance de l'économie informelle et contribuer à y améliorer la productivité, les conditions de travail et la protection sociale, tout en facilitant et en encourageant l'intégration dans l'économie formelle.

Faire en sorte que l'économie formelle de l'économie soit dynamique et que les conditions de travail y soient décentes, est indéniablement l'un des grands objectifs de la

stratégie économique de tout gouvernement. C'est lui qui sous-tend la fourniture de services, notamment dans le domaine de la protection sociale, l'application de réglementations et la perception de recettes publiques pour financer l'offre de biens collectifs. Mais dans la plupart des pays en développement, l'économie informelle est très étendue et la persistance de la pauvreté à l'échelle mondiale est liée à la taille de cette partie de l'économie, à la solidité de ses activités et aux conditions dans lesquelles elles sont exercées. L'emploi informel est très répandu (tableau 1) et va même croissant dans l'ensemble du monde (OCDE, 2008) ; de plus, contrairement à ce que l'on pensait, il ne diminue pas nécessairement avec le développement du pays.

Tableau 1. Évolution de l'emploi dans l'économie informelle

Région	Emploi dans l'économie informelle en pourcentage de l'emploi non agricole	
	1980-89	1990-99
Afrique du Nord	38.8	43.3
Afrique subsaharienne	68.1	74.8
Amérique latine	52.3	56.9
Asie	53.0	63.0

Source : Charmes, 2000

En étant plus attentifs à l'économie informelle, les donneurs peuvent aider les pouvoirs publics des pays en développement à mettre au jour une source potentielle de croissance importante et inexploitée, de nature à faire reculer la pauvreté. Les pouvoirs publics peuvent en tirer parti en prenant des mesures propres à : (i) faire croître la productivité et les gains dans l'économie informelle, notamment en mettant l'accent sur l'amélioration des compétences, (ii) atténuer les risques auxquels sont exposés les travailleurs de l'économie informelle, et (iii) réduire les obstacles et encourager davantage la promotion et l'augmentation de l'emploi productif et décent dans l'économie formelle.

Les mesures concernant les activités économiques et l'emploi dans de l'économie informelle ont toujours eu pour but leur régularisation. Dans bien des cas, elles s'inscrivent dans une optique négative en mettant l'accent sur le caractère illégal de certaines de ces activités et en rendant par conséquent leur exercice plus malaisé. Dans bon nombre de pays, le coût de l'intégration dans l'économie formelle devient prohibitif, ce qui incite les employeurs de l'économie informelle à s'y maintenir. En plaçant des catégories de personnes déjà vulnérables dans des situations encore plus difficiles, les politiques mal conçues de réduction de l'économie informelle peuvent contribuer à l'aggravation de la pauvreté et de la précarité au lieu de les faire reculer.

Les pouvoirs publics devraient plutôt s'attaquer aux facteurs qui favorisent l'existence de l'économie informelle, en particulier :

L'exclusion : l'incapacité des secteurs public et privé formels de s'adapter à la croissance rapide de la population active suscite un phénomène d'inadéquation entre la demande et l'offre de main-d'œuvre.

Les obstacles à l'entrée : l'existence de réglementations excessives et d'un contexte juridique défavorable avec des règles coûteuses à appliquer, ainsi qu'un recours plus grand à la sous-traitance, peuvent rendre l'entrée sur le marché du travail formel difficile, voire impossible.

L'exploitation : la réforme de la réglementation du travail dans l'économie formelle ou de sa mise en œuvre peut entraîner une augmentation des entités informelles et du nombre de travailleurs travaillant dans les entreprises de l'économie informelle.

La sortie comme stratégie : la transformation d'emplois formels en emplois informels peut être considérée comme un moyen de réduire les coûts et de faire face à la concurrence.

L'économie informelle présentant des structures très diverses, il n'est possible de la décrire qu'en la situant dans un contexte national précis. Les pouvoirs publics et les donateurs doivent donc organiser leurs interventions en s'appuyant sur une connaissance solide de la façon dont ce secteur fonctionne réellement.

L'attention des donateurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Faire en sorte que les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle puissent davantage se faire entendre au cours du processus de décision, avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes, (par exemple, en assurant la représentation des travailleurs de l'économie informelle dans les organisations d'employeurs et de salariés, en faisant appel aux organisations de la société civile).
- Faciliter le développement des micro-entreprises et du travail indépendant dans les zones urbaines et rurales en améliorant les conditions de travail et la productivité au moyen de mesures destinées à accroître l'accessibilité aux ressources financières, à favoriser l'expansion des entreprises, à assurer la valorisation des compétences et à renforcer les infrastructures de base.
- Soutenir la réforme du marché du travail et promouvoir les approches juridiques (notamment les mesures coercitives et/ou incitatives) de la régularisation des entreprises de l'économie informelle et des modalités d'emploi des salariés informels (*ex.*, employés de maison non déclarés ou travailleurs informels des entreprises de l'économie formelle).

Améliorer le potentiel d'emploi des pauvres

Une croissance rapide et mieux partagée permettra d'accroître les possibilités d'emploi des pauvres. Mais pour que ces derniers puissent exploiter ces possibilités, ils doivent devenir plus aptes à participer de manière productive au processus de croissance afin de mieux en tirer avantage. L'existence d'une main-d'œuvre qualifiée et de surcroît capable de passer avec souplesse d'un emploi ou d'un type de profession à l'autre, fait partie des caractéristiques essentielles d'un marché du travail dynamique. Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée peut sensiblement amoindrir les perspectives de croissance durable. Les obstacles qui empêchent les travailleurs d'accéder à des professions, des

secteurs et des régions ou de se déplacer de l'un à l'autre, peuvent leur interdire de profiter d'une augmentation des possibilités d'emploi. La protection sociale a pour effet d'accroître la productivité et l'activité des pauvres car elle permet d'atténuer les risques auxquels sont exposés leurs moyens de subsistance.

Formation professionnelle

Il est possible d'améliorer sensiblement la productivité et l'employabilité des pauvres en organisant des activités de formation professionnelle bien adaptées et reconnues (sanctionnées par un titre d'aptitude), surtout à l'intention des travailleurs de l'économie informelle.

Le travail est le premier bien et la principale ressource que possèdent les pauvres. Il est donc indispensable d'améliorer la formation professionnelle et d'en étendre la portée pour leur permettre d'acquérir des compétences propres à faciliter leur passage à des emplois plus productifs, c'est-à-dire à accroître leur employabilité.

Beaucoup de systèmes de formation professionnelle ont besoin d'être réformés. En règle générale, ils sont d'une taille insuffisante, axés sur l'économie formelle, d'une efficacité médiocre et peu adaptés aux exigences du marché du travail des pays pauvres. Or, il importe que leurs activités soient véritablement déterminées par la demande du secteur privé. En desservant uniquement l'économie formelle de l'économie, les systèmes d'enseignement technique et professionnel et de formation ne répondent pas aux besoins de l'ensemble du marché du travail. L'instauration de titres reconnus d'aptitude professionnelle donne aux individus la possibilité d'attester les compétences qu'ils possèdent. Les efforts de restructuration des systèmes d'enseignement technique et professionnel, de formation d'apprenti et autres dispositifs de formation professionnelle, demeurent très restreints. Il est donc nécessaire que cette dernière se développe et devienne partie intégrante d'une politique embrassant à la fois l'emploi et l'éducation.

La formation professionnelle doit prendre appui sur les systèmes d'enseignement de base. En Afrique sub-saharienne, seulement 60 % environ des élèves qui commencent à suivre l'enseignement de base vont en fait jusqu'au bout (UNESCO, 2007). Or, l'enseignement de base et l'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante apportent une contribution déterminante au processus de développement économique car ils permettent d'améliorer la productivité agricole et peuvent faciliter le passage des travailleurs de l'agriculture au secteur secondaire ou tertiaire.

Aider les demandeurs d'emploi à devenir des entrepreneurs créateurs d'emplois (par exemple, à travers le travail indépendant ou la constitution de microentreprises) est un moyen parfois méconnu de leur permettre d'entrer sur le marché du travail. La politique de l'emploi et de l'éducation doit par conséquent prévoir une offre de formation à l'entrepreneuriat. Alliée à des dispositifs destinés à fournir des capitaux de départ, elle rendra possible la création d'entreprises dans un contexte économique propice.

L'attention des donateurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Apporter des conseils et un soutien ayant pour but de faire en sorte que la formation professionnelle soit efficace par rapport à son coût et adaptée à la demande, ouverte indifféremment aux deux sexes et décentralisée, et qu'elle

associe le secteur privé et les organisations du marché du travail à des approches novatrices, comme le partenariat public-privé.

- Soutenir la définition de politiques efficaces par rapport à leur coût qui visent à faciliter l'amélioration de la formation dans l'économie informelle, notamment la formation d'apprenti.
- Promouvoir la mise en place de dispositifs de formation professionnelle dans l'économie informelle et la création de titres reconnus au niveau national.

Protection sociale et autonomisation

La protection sociale et l'autonomie qu'elle confère ont pour effet de rendre le marché du travail plus accessible aux pauvres et d'accroître la productivité des travailleurs, ce qui contribue à rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

Il est possible de libérer le potentiel productif des pauvres en mettant en place des mécanismes actifs de protection sociale. Ceux-ci adoptent généralement des stratégies à risque pour pouvoir s'adapter à des difficultés matérielles fréquentes ou permanentes. Lorsque ces dernières apparaissent, ils peuvent réagir en consommant moins, en retirant leurs enfants de l'école, en réduisant leurs dépenses de santé ou en vendant leurs ressources productives. La protection sociale peut permettre de briser ce cercle vicieux de la pauvreté en rendant moins nécessaire le recours à de telles solutions, tout en donnant aux pauvres les moyens d'accéder plus facilement à l'emploi productif et en les encourageant fortement à intégrer l'économie formelle. Elle les aide aussi à prendre les décisions et à effectuer les ajustements requis pour pouvoir s'engager dans une voie plus sûre de sortie de la pauvreté.

L'accès à la protection sociale est souvent lié au travail dans l'économie formelle. Par conséquent, les travailleurs de l'économie informelle, qui emploie 70 % à 95 % de la population active des pays en développement (agriculture comprise) (OIT, 2002), sont exclus des régimes contributifs et n'ont pas toujours les moyens de s'affilier à un régime d'assurance privé ni la possibilité d'accéder aux dispositifs de proximité. Il n'est pas pour autant nécessaire de créer des organismes et des systèmes de protection sociale distincts pour l'économie informelle. C'est plutôt aux administrations chargées de la sécurité sociale dans l'économie formelle de s'adapter en s'ouvrant aux travailleurs de l'économie informelle. La mutualisation des risques sur une population plus nombreuse finira par accroître la viabilité du système pour tous. Les pays dotés depuis longtemps de dispositifs de protection sociale importants savent du reste que l'efficacité de ces derniers ne tient pas simplement à la façon dont les risques sont gérés ou dont ils réagissent face aux situations de crise, mais résulte plutôt d'un investissement à long terme – avec des taux de rendement élevés – dans une économie et une société productives. Par conséquent, pour progresser dans la mise en place de systèmes de protection sociale viables, il est nécessaire d'intégrer les travailleurs de l'économie informelle dans les dispositifs qui desservent l'économie formelle.

Les transferts sociaux en espèces peuvent réellement encourager l'exercice d'une activité rémunérée, et les faits observés montrent qu'ils n'ont pas nécessairement pour effet de décourager le travail (Posel *et al.*, 2004) ou de créer des problèmes d'aléa de moralité. Il ressort d'études portant sur l'Afrique du Sud que les adultes d'âge actif appartenant à des ménages pauvres bénéficiaires d'une pension sociale sont davantage

susceptibles de chercher un emploi et ont davantage de chances d'en trouver un que des adultes comparables vivant dans des ménages non titulaires d'une pension sociale. Les filets de protection productifs mis en place dans le cadre de programmes de travaux publics peuvent atténuer temporairement les difficultés matérielles engendrées par le chômage et faciliter l'accès au marché du travail.

L'attention des donneurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Dispenser des conseils sur la façon de concevoir et de financer les dispositifs destinés à faire office de filets de protection.
- Prêter un appui aux ministères nationaux du travail et des affaires sociales, chargés de l'élaboration de la stratégie nationale de protection sociale, ainsi qu'aux administrations responsables de la sécurité sociale, qui assurent la gestion des dispositifs de retraite, d'assurance maladie et autres, et renforcer leurs capacités.
- Apporter un soutien financier ou une autre forme d'aide au titre des cotisations des travailleurs indépendants et des travailleurs de l'économie informelle aux régimes de retraite, d'assurance maladie et autres dispositifs de sécurité sociale.

Migrations internationales

Il conviendrait d'appliquer des politiques migratoires plus cohérentes en établissant des partenariats plus solides entre les pays d'origine et les pays d'accueil, avec une attention particulière pour les questions soulevées par la fuite des cerveaux et les migrations circulaires.

Les politiques concernant les migrations internationales et l'emploi dans les pays en développement doivent être plus cohérentes en raison des nombreuses interactions qui se produisent entre ces deux phénomènes. Mais pour cela, il importe de cerner de façon beaucoup plus précise les liens qui existent et les effets qui s'exercent entre la mobilité, l'emploi et le développement. Des données d'observation ont certes été recueillies sur ce sujet, lesquelles montrent que les marchés du travail des pays d'origine s'adaptent à l'émigration de diverses manières qui dépendent de l'ampleur et de la nature de celle-ci, ainsi que de la situation socioéconomique générale de ces pays. Mais comme dans bien d'autres domaines, pour saisir ces relations dans toute leur diversité et toute leur complexité, il faut recueillir davantage de données et élaborer des outils d'analyse appropriés.

Les effets des migrations sur l'emploi sont multiples. Par exemple, les migrations de travailleurs peu qualifiés peuvent entraîner une augmentation des salaires ou, dans les domaines où les taux d'émigration sont élevés et l'offre de main-d'œuvre excédentaire, une atténuation des pressions qui s'exercent sur le marché du travail local. Pour certains, l'exercice d'une activité professionnelle à l'étranger peut être le moyen d'améliorer leurs compétences et d'enrichir leurs connaissances, tandis que pour ceux dont les qualifications ne sont pas reconnues dans le pays d'accueil, il peut constituer un facteur d'amointrissement de leurs compétences.

La promotion des « migrations circulaires » peut être un moyen de faire face à la « fuite des cerveaux », qui prive souvent les pays en développement de leur capital

humain et a de graves conséquences pour la fourniture de services essentiels concernant, par exemple, l'éducation ou la santé, ou pour la productivité. Elle peut se faire à travers l'octroi de visas de retour aux migrants venus travailler sur les marchés des pays développés avec des contrats de courte durée renouvelables. Des pratiques de « recrutement éthique » et des mesures visant à améliorer les conditions de travail du personnel très qualifié des pays en développement et les infrastructures dont il a besoin, devraient être appliquées parallèlement au recrutement de professionnels des secteurs exposés à la fuite des cerveaux. La mise en place de dispositifs de formation en cours d'emploi et d'acquisition de compétences destinés à améliorer l'employabilité des migrants et à assurer le transfert des connaissances, peut aussi compléter les efforts en faveur des migrations circulaires. Les réseaux diasporiques contribuent sensiblement à la réduction du coût de la fuite des ressources intellectuelles en encourageant la coopération et la transmission des connaissances et des compétences, ainsi que l'investissement collectif et l'investissement dans des entreprises.

Les envois de fonds contribueront davantage à la création d'emplois si les politiques aident à encourager davantage l'épargne et l'investissement dans les pays d'origine des migrants, notamment au profit de projets de développement local. Les immigrants envoient souvent de l'argent à leur famille restée dans le pays d'origine. Celle-ci l'affecte généralement à la consommation ; les pouvoirs publics pourraient donc prendre des mesures pour l'inciter à en consacrer une plus grande part à des investissements productifs. Il conviendrait en outre d'œuvrer pour accroître l'accès aux organismes de transferts de fonds et faire baisser le montant des commissions. Toutefois, l'utilisation des fonds reçus de la part des émigrés pour la consommation entraîne dans une certaine mesure des créations d'emplois en raison de l'effet multiplicateur qu'elle produit sur l'économie locale ; ces fonds peuvent de plus servir à compenser le manque de dispositifs d'assurance à l'échelon local et faire office de filet de protection sociale. On assiste souvent à une forte diminution des envois de fonds en période de récession et d'augmentation du chômage dans les pays d'accueil.

Compte tenu des multiples liens qui existent entre les migrations et l'emploi, il est nécessaire de faire en sorte qu'il y ait cohérence (et complémentarité) entre la politique migratoire et les politiques relatives à l'éducation et à la formation professionnelle, au développement économique et au marché du travail, qui doivent toutes prendre en compte la situation des migrants potentiels.

L'attention des donneurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Encourager l'étude et l'analyse de l'impact des migrations sur l'emploi.
- Accroître les possibilités qui s'offrent et atténuer les difficultés qui se posent aux pays d'origine et aux pays d'accueil des migrants en favorisant l'instauration de partenariats entre eux, surtout en vue d'atténuer les effets de la fuite des cerveaux et de promouvoir les migrations circulaires.
- Soutenir les efforts déployés pour créer des conditions qui incident davantage à investor, épargner ou utilise de manière efficace les fonds envoyés par les travailleurs émigrés.

Être particulièrement attentif aux jeunes, aux femmes et aux catégories vulnérables

L'application de mesures visant expressément les femmes, les jeunes et les autres populations et catégories confrontées à des obstacles particuliers sur le marché du travail, permet de leur rendre ce dernier plus accessible, d'accroître la cohésion sociale et d'assurer une croissance plus durable.

Il ne saurait y avoir de développement durable sans cohésion sociale ni gestion saine de l'économie. Les mesures visant à assurer une forte croissance économique doivent être accompagnées de mesures sociales et d'actions concernant l'emploi et d'autres domaines, afin de permettre aux pauvres d'avoir leur part des fruits de cette croissance. Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées peuvent se trouver dans une situation défavorable, et il se peut donc que des dispositions spéciales doivent être prises à leur intention pour qu'ils puissent accéder plus facilement au marché du travail.

Les jeunes

Il conviendrait de favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail en ajustant les politiques de l'emploi existantes ou en accompagnant celles-ci d'interventions plus ciblées.

Le fait que l'économie formelle ne parvienne pas à offrir aux jeunes suffisamment de possibilités d'emploi suscite la crainte de voir monter le malaise social, la délinquance et l'instabilité politique. Les populations des pays en développement rajeunissent de plus en plus et un tiers environ des jeunes est au chômage ou fait partie des travailleurs pauvres. En Afrique sub-saharienne, 65 % de la population ont moins de 25 ans. Il est donc urgent de prendre des mesures spécifiques pour l'emploi des jeunes.

Les jeunes se heurtent à des obstacles et à des préjugés particuliers qui les empêchent d'améliorer leur employabilité, ainsi que de profiter de la croissance économique et d'y contribuer. De plus en plus de jeunes qualifiés tentent de s'insérer sur le marché du travail, mais ils échouent dans bien des cas. Une croissance économique plus forte et plus soutenue aura certes des effets positifs, mais le nombre d'emplois créés pour les jeunes est insuffisant, tout comme le nombre de jeunes dotés de la formation et des compétences requises pour pouvoir répondre à la demande grandissante de main-d'œuvre qualifiée. Par conséquent, on compte de plus en plus de jeunes parmi les chômeurs ou les travailleurs pauvres, ce qui conduit à redouter que le malaise social, la délinquance et l'instabilité politique ne s'aggravent. En outre, cette situation ne fait que renforcer le cercle vicieux de la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre.

Il n'y a pas de « formule miracle » pour accroître l'emploi des jeunes, mais des approches diverses conjuguées les unes avec les autres devraient avoir des effets complémentaires. Il existe certes peu de données solides qui rendent compte objectivement du rapport coût-efficacité qu'elles offrent, mais il y a lieu de penser que toutes les approches (*ex.*, formation professionnelle spécifique, interventions intégrées consistant à associer différentes actions comme le placement et l'octroi de subventions salariales, promotion de l'entrepreneuriat) sont susceptibles d'avoir un impact analogue. Les perspectives d'accroissement de l'emploi des jeunes peuvent être améliorées par l'articulation de différentes approches entre elles (*ex.*, formation professionnelle,

formation d'apprenti, partage de postes, stages d'initiation à la vie professionnelle, etc.), afin de tirer parti de leur synergie. En outre, lors de la conception des politiques relatives à la formation professionnelle, il importe de faire une distinction entre, d'une part, les compétences utiles à la vie courante, acquises dans des contextes spécifiques et, d'autre part, le niveau et la qualité des études primaires, secondaires et supérieures. Toutefois, si les programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre peuvent présenter des avantages, leur impact à long terme sur les jeunes instruits n'est pas nécessairement important. Par ailleurs, une attention plus grande doit être portée sur la création d'emplois dans les nouveaux secteurs qui attirent particulièrement les jeunes [ex., les technologies de l'information et des communications (TIC) et l'environnement].

L'attention des donneurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Prôner la prise en compte des considérations relatives à l'emploi des jeunes dans les efforts de soutien des programmes d'investissement publics (en particulier dans les infrastructures et le bâtiment), et appuyer la création de dispositifs propres à inciter les entreprises à recruter davantage de jeunes.
- Faire entendre les exigences des jeunes : soutenir les politiques de main-d'œuvre existantes, mais avec des ajustements pour tenir compte des besoins particuliers des jeunes, ou des interventions ciblées s'inscrivant dans un contexte spécifique.
- Aider les jeunes à surmonter certains obstacles particuliers, par exemple en articulant la création d'entreprises par les jeunes avec l'accès aux services financiers, aux pépinières d'entreprises et à l'aide au démarrage.

Les femmes

Pour assurer l'émancipation économique des femmes et l'égalité des sexes sur le marché du travail, il est nécessaire de mener une action ciblée, la réalisation de ces objectifs étant susceptible d'avoir des retombées économiques bénéfiques pour l'ensemble de la société.

L'égalité entre femmes et hommes est encore loin d'être une réalité, malgré des décennies de débats, de conférences et de déclarations communes exprimant la volonté des responsables politiques d'agir pour la promouvoir. Les femmes (qui représentent quelque 60 % des travailleurs pauvres) sont confrontées à des obstacles et à des préjugés particuliers qui les empêchent d'accéder à l'emploi et aux ressources, de profiter de la croissance économique et d'y contribuer. La promotion de l'emploi des femmes est une stratégie judicieuse du point de vue économique, social et politique, et elle revêt d'autant plus d'importance en période de récession économique que celle-ci touche encore plus durement les femmes. En ce qui concerne leur émancipation économique, ces dernières se heurtent actuellement à trois grands défis :

1. Les inégalités entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'emploi : les femmes exercent moins souvent une activité (rémunérée) que les hommes. Il est nécessaire de faire en sorte qu'elles deviennent plus conscientes des droits que leur confèrent la Constitution et la loi, et du fait qu'il est important que les filles aient accès à l'enseignement primaire et secondaire et qu'elles fréquentent l'école avec assiduité.

2. Les emplois occupés par les femmes sont plus souvent concentrés dans l'économie informelle et attachés à des activités à faible valeur ajoutée. Des mesures doivent donc être prises pour accroître la présence des femmes dans les secteurs produisant une valeur ajoutée plus forte, lesquelles peuvent notamment consister à leur rendre l'économie formelle plus facilement accessible et plus attrayante.
3. Les femmes exercent plus souvent des emplois à bas salaire offrant des conditions de travail médiocres, ou des activités non rémunérées (entretien du foyer, soins aux enfants). Il faut donc remédier au manque d'emplois décents pour les femmes dans le cadre des politiques et de la législation relatifs au marché du travail, en associant à cet effort les employeurs et les syndicats des secteurs public et privé.

L'attention des donneurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Effectuer davantage d'interventions ciblées sur les femmes, qui soient notamment conçues pour promouvoir, au regard de critères de référence, l'objectif d'égalité des sexes dans le cadre des mesures de réforme de la réglementation et en ce qui concerne l'accès au crédit et aux autres services destinés aux entreprises, l'entrepreneuriat et l'accès aux pépinières d'entreprises, ainsi que les domaines d'activité où les femmes peuvent avoir, et ont effectivement, un travail productif et décent.
- Soutenir les associations de femmes qui œuvrent pour l'émancipation économique des femmes (par la création d'entreprises, l'exercice des droits des travailleurs, l'expression de leurs exigences), mais mener aussi des actions de sensibilisation auprès des hommes et de l'ensemble de la collectivité afin de leur faire comprendre pourquoi il est nécessaire d'agir expressément en direction des femmes.
- Susciter une prise de conscience plus grande de la double charge que les femmes doivent supporter : d'une part, le travail non rémunéré de reproduction sociale et d'entretien des membres de la famille et, d'autre part, le travail productif rémunéré. Des dispositifs devraient être mis en place pour réduire la place du travail non rémunéré au profit du travail rémunéré, et faire en sorte que le revenu que les femmes en tirent soit plus élevé et plus sûr.
- Élargir l'assise nécessaire à l'élaboration de politiques tenant compte des disparités entre les femmes et les hommes, en renforçant la collecte de données ventilées par sexe et d'indicateurs de l'efficacité des efforts visant soit à atténuer les obstacles à l'égalité des sexes (comme la législation privant les femmes de droits fonciers), soit à créer des possibilités toujours plus grandes de faire progresser l'autonomie des femmes (mesures en faveur de l'équité, participation des femmes à la prise de décision).

L'emploi dans les situations précaires

La création d'emplois plus nombreux, plus productifs et plus décents dans les situations précaires favorise la stabilité, le redressement de l'économie et la croissance.

Les questions relatives à l'emploi ont beaucoup d'importance pour les « États fragiles », où vivent près d'un tiers des pauvres de la planète. En particulier, les stratégies de promotion de l'emploi et de la protection sociale expressément conçues pour faire reculer les inégalités et élargir l'accès aux ressources et services productifs (publics et privés) ont pour effet d'atténuer les risques de conflit et de renforcer la légitimité des pouvoirs publics. Elles aident aussi à relever le défi auquel sont généralement confrontés les États fragiles, à savoir rétablir la confiance de la population dans ses gouvernants, recréer des moyens de subsistance durables et réparer les dommages causés par les conflits, la négligence et l'abus de pouvoir.

La création d'emplois de court terme est un volet essentiel des stratégies de redressement après un conflit, de même que l'investissement à plus long terme dans la mise en place des conditions nécessaires à l'essor du secteur privé. Lorsque les jeunes sont sans emploi ou privés d'accès aux ressources productives, ils sont davantage exposés au risque d'être recrutés dans des milices armées ou de se livrer à des activités délictueuses ou criminelles. Par conséquent, la création d'emplois de court terme dans le cadre de programmes de travaux publics exigeant beaucoup de main-d'œuvre, ou à travers des dispositifs de microcrédit ou des partenariats public-privé pour la fourniture de services de base, constitue un moyen privilégié de faciliter le passage de l'aide humanitaire au développement structurel. Il est particulièrement important d'être très attentif aux jeunes et aux femmes dans les pays en situation précaire car ils y sont exposés à des risques plus grands que dans d'autres pays.

Pour pouvoir créer des emplois, il faut assurer l'essor du secteur privé. Mais régénérer et redéfinir l'économie après un conflit, notamment revitaliser le secteur privé, constituent une tâche complexe sur laquelle les responsables de l'action gouvernementale ne se sont pas suffisamment penchés. Par conséquent, les pouvoirs publics et les donateurs doivent s'attacher à renforcer le dialogue avec le secteur privé (tant formel qu'informel), afin de promouvoir la croissance économique et l'emploi.

L'attention des donateurs est appelée sur les principales actions suivantes :

- Accorder un rang de priorité plus élevé à la promotion de l'emploi et de la protection sociale, l'aide apportée dans ces domaines après un conflit étant susceptible de produire des effets concrets.
- Aider les gouvernements des États fragiles à concevoir et mettre en œuvre des politiques de l'emploi qui assurent l'égalité des chances et des systèmes de protection sociale qui permettent aux populations marginalisées de profiter de la croissance économique, en établissant des liens entre les pouvoirs publics et le secteur privé.
- Après un conflit, veiller à ce que la transition entre aide humanitaire et développement économique structurel se fasse en douceur par la création d'emplois de court terme qui faciliteront le redressement de l'économie, en

portant aussi tout particulièrement l'attention sur les femmes et les jeunes. En même temps, des dispositions doivent être prises pour créer des conditions propices à la croissance économique structurelle et à l'égalité dans l'accès aux ressources productives et à l'emploi.

Conclusion

Pour assurer la réalisation des OMD, il faudra que les donateurs fassent davantage de place aux résultats sur le plan de l'emploi dans le dialogue sur les mesures à prendre avec les gouvernements des pays en développement. Il s'agira non seulement du dialogue sur les moyens de promouvoir la croissance économique, mais aussi des échanges de vues relatifs à un ensemble de secteurs ou domaines ayant une importance pour celle-ci, dont l'éducation, le développement rural et la gouvernance. L'accroissement du travail productif et de l'emploi décent est un objectif qui ne concerne pas uniquement les pays « performants » ; il peut aussi constituer, après un conflit, le moyen privilégié d'inscrire le développement sur une trajectoire qui permette de mieux en partager les fruits et de le rendre plus durable.

Une grande part des efforts déployés jusqu'à présent dans le domaine de l'emploi a été axée sur l'économie formelle de l'économie, car l'on partait du principe que les pauvres, qui exercent principalement leurs activités dans l'économie informelle, avaient les compétences requises pour saisir les possibilités nouvelles qui s'offraient à eux. On sait aujourd'hui que cette approche tend à n'avoir que des effets limités parce que les compétences des pauvres ont besoin d'être améliorées, qu'il est nécessaire d'être plus attentif à la dynamique et aux réalités de l'économie informelle, et que les femmes et les jeunes sont confrontés à des obstacles spécifiques lorsqu'ils cherchent à accéder au marché du travail, obstacles qu'il faut les aider à surmonter au moyen de mesures spéciales.

L'accroissement du nombre d'emplois décents dans l'économie formelle de l'économie doit demeurer l'objectif des donateurs. Mais parallèlement, il conviendrait de déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'entrepreneuriat, renforcer les capacités nécessaires au dialogue entre secteur public et secteur privé et à la mise en œuvre des politiques, et accroître la productivité dans l'économie informelle, notamment dans les zones rurales, tout en aidant les entreprises de ce secteur à progresser sur la voie de l'intégration dans l'économie formelle.

Notes

- 1 Selon la définition de l'OIT, la notion de travail décent recouvre les principes et droits fondamentaux au travail et les normes internationales du travail, les possibilités d'emploi et de rémunération, la protection et la sécurité sociales, ainsi que le dialogue social et le tripartisme.

Références

- Banque mondiale (2008), *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, Banque mondiale, Washington D.C.
- Charmes, J. (2000), « Size, Trends and Productivity of Women's Work in the Informal Sector », document présenté à la conférence annuelle de l'Association internationale pour une science économique féministe (IAFFE), 15 - 17 August, Istanbul.
- Narayan, D. *et al.* (2000), *Voices of the Poor: Crying Out for Change*, Banque mondiale, Washington D.C.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2006), *Promouvoir l'investissement privé au service du développement : le rôle de l'APD*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Vers une croissance pro-pauvres : Orientations à l'intention des donneurs*, OCDE, Paris.
- OCDE Development Centre (2008), « Informal Employment Re-loaded », document de travail No. 266, OECD, Paris, www.oecd.org/dev/wp.
- OIT (Organisation international du travail) (2002), « Les femmes et les hommes dans l'économie informelle : une image statistique », OIT, Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies) (2005), *Rapport sur la situation sociale dans le monde 2005*, ONU, New York.
- Posel, D., J. A. Fairburn et F. Lund (2004), « Labour Migration and Households: A Reconsideration of the Effects of the Social Pension on Labour Supply in South Africa », *Economic Modelling*, Vol. 23, pp. 836-53, Elsevier, www.elsevier.com.
- Ravallion, M. (2004), « Pro-Poor Growth: A Primer », document de travail de recherche sur les politiques No. 3242, Banque mondiale, Washington D.C.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (2007), *Education for All (EFA) Rapport de suivi mondial 2007*, UNESCO, Paris.